



La Villédieu

LA LETTRE #61



Gérald Dallanegra, pompier villadéen et Malo sont venus en aide aux victimes en Turquie après le séisme du 6 février dernier.





Le bloc notes

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS POUR LE 2ND SEMESTRE 2023

1. Conserver un budget équilibré sous contraintes : énergie et inflation ;
2. Poursuivre l'entretien du patrimoine et des bâtiments communaux ;
3. Développer les équipements de loisirs, sportifs et culturels ;
4. Établir un plan triennal de rénovation des voiries.

LES ACTIONS À ENGAGER POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

- Élaborer un budget 2023 sans augmentation des taux communaux ;
- Aggrandir la « Salle des Associations » actuelle ;
- Mettre en forme le projet de l'Espace de loisirs, sportif et culturel ;
- Finaliser le projet de la nouvelle bibliothèque ;
- Poursuivre la réalisation de la voie douce « village/commerces » ;
- Exécuter la première tranche du plan « Voiries ».

LES ACTIONS RÉALISÉES AU 1^{ER} SEMESTRE 2023

Les actions prévues ont **toutes** été réalisées :

Les travaux

- Réfection des façades du cloître et de la cure : travaux en cours ;
- Isolation des bâtiments (poste et archives) : travaux le 16 août ;
- Assainissement du quartier « Bayssac » : travaux en cours ;
- Aménagement de la « Maison des boules » : travaux en juin ;
- Modification de l'éclairage des terrains de boules : travaux terminés.

Les équipements

- Aménagement d'un espace de loisirs, sportif et culturel aux « Conchis » (city stade, parcours santé, espace de rencontres, etc.) : 1ère réunion publique tenue le 2 mai ;
- Projet de la nouvelle bibliothèque : réunion avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) le 11 mai ;
- Aggrandissement de la Salle des associations : 1ère réunion le 16 mai.



**Gérard
Saucles**

MAIRE DE
LAVILLEDIEU



**HORAIRES
DE LA MAIRIE**

L'accueil au public est ouvert
du lundi au vendredi
de 10 heures à 12 heures
ou sur rendez-vous

Contactez la mairie
04.75.94.81.03
mairie@lavilledieu.com

Suivre l'info du village
www.lavilledieu.fr
f LavilledieuArdèche

Lavilledieu : La Lettre
Editeur : Mairie de Lavilledieu.
Le Barry, 07170 Lavilledieu
Directeur de la publication :
Gérard Saucles (Maire)
Périodique gratuit réalisé par Laurent Pot.
Imprimé par Exaprint.
Ne pas jeter sur la voie publique.

Le mot du Maire

Chères Villadéennes, chers Villadéens,

Dans un contexte de difficultés pour les finances communales (inflation, hausse du coût des matières premières et de l'énergie, etc.), cette « Lettre » de fin de printemps me permet de faire avec vous un tour d'horizon complet.

Financier d'abord en vous présentant le budget prévisionnel 2023, puis les principales réalisations de ce 1^{er} semestre et enfin les projets qui sont inscrits au calendrier du 2nd semestre de l'année.

S'agissant des finances communales, en dépit de la crise énergétique et d'une inflation galopante, le budget 2023 a pu être construit sans augmentation des taux des impôts communaux, pour la 4^{ème} année consécutive.

De plus, une capacité d'autofinancement satisfaisante a pu être conservée et les services offerts aux Villadéens améliorés.

En effet nous tirons aujourd'hui bénéfice des mesures prises ces dernières années pour rationaliser l'organisation et le fonctionnement de la commune afin de dégager des marges d'économie et des efforts consentis pour trouver des recettes nouvelles.

Le détail du budget vous est présenté dans cette « Lettre ».

Malgré un accroissement de la bureaucratie et des normes imposées par l'État qui compliquent, surenchérisent et retardent les projets, les transformations de notre cadre de vie se réalisent et se préparent tout en préservant l'équilibre nécessaire entre les exigences du quotidien et les besoins du lendemain.

Cette « Lettre » vous en présente les plus structurantes.

Bonne lecture à toutes et tous.

Bien à vous.

**Votre maire,
Gérard Saucles.**

Ardèche



LE CADRE D'ÉLABORATION

Le budget primitif 2023 de la commune se construit dans ce contexte financier difficile dû à l'augmentation importante des dépenses d'énergie mais atténué par la bonne exécution de l'exercice 2022. Ceci nous permet de conserver une capacité d'autofinancement encore satisfaisante, sans toucher à la fiscalité communale.

Aussi, en cohérence avec les dispositions de la Loi de Finances Initiale (LFI) 2023 qui, dans le cadre du plan de relance (CRTE) notamment, présentent des mesures d'incitation relatives à la transition énergétique, il en découle les principales orientations budgétaires suivantes :

- **Non augmentation des taux des impôts directs locaux : TFB (Taxe sur le Foncier Bâti) maintenu à 33,07 % pour la 4ème année consécutive,**
- **Maintien des efforts d'économie sur les dépenses de fonctionnement : charges générales (CH 011) et masse salariale (CH 012),**
- **Poursuite des actions d'amélioration du cadre de vie, de sécurisation et d'embellissement de la commune,**
- **Efforts sur l'entretien du patrimoine et des bâtiments communaux,**
- **Réalisations d'investissements dans les voiries et l'assainissement,**
- **Préparation de projets structurants : bibliothèque, salle des Associations et espace sportif et de loisirs,**
- **Diminution de la dette.**

Budget 2023

Le budget primitif **GÉNÉRAL**

LE FONCTIONNEMENT

Au 1er janvier 2023, la population municipale INSEE à prendre en compte est de **2 280 habitants**.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

2 210 674 €

Les principales recettes

Retrouvez entre parenthèses les rubriques comptables auxquelles se rapportent les intitulés.

Report de l'exercice 2022	188 575 €
Produit des services (CH 70).....	75 700 €
Impôts et divers (CH 73).....	1 259 176 €
<i>dont impôts</i>	672 947 €
Dotations de l'Etat.....	545 591 €

- En vertu du nouveau « Pacte fiscal » triennal pour les années 2021/22/23 voté par la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas, l'attribution de compensation est de **434 836 €**.
- Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas est maintenu à **9,76%** pour la 4ème année consécutive.

Les principales dépenses

Charges à caractère général (CH 011).....	512 920 €
Charges de personnel (CH 012)	817 587 €
Charges d'amortissement (CH 042)	28 000 €
Autofinancement SATISFAISANT (CH 023)	470 394 €
Remboursement des intérêts de la dette (CH 66).....	62 000 €

- Les charges à caractère général ont subi une hausse de 14% du fait de la hausse des énergies (+ 63% sur l'électricité)
- Les charges de personnel sont maîtrisées (+ 6%), tenant compte de l'augmentation du point d'indice/SMIC, des avancements et des deux nouveaux postes créés (agence postale communale et conseiller numérique), compensés à hauteur de 55 000 €.

Evolution de la dette

AU 31/12/2023

Dette	2 036 099 €
Annuité.....	274 299 €
Intérêts	61 553 €
Capital	212 746 €

Endettement/habt	893 €
(valeur en 2022.....)	901 €)
Capacité de désendettement	7 ans

Le Personnel

La commune compte 15 employés, dont 8 à temps partiel.

Au cours de l'année 2022, la structure des emplois a connu des évolutions du fait de l'achèvement de la réorganisation des Services administratifs (archives et accueil) et le recrutement d'agents contractuels (écoles, agence postale et conseiller numérique).

Il conviendra en 2023, en fonction des besoins, de créer les emplois nécessaires aux Services techniques.



L'ÉPARGNE

Brute.....	309 819 €
Nette	96 819 €
Capacité d'autofinancement	124 819 €

- L'annuité de remboursement de l'emprunt est de 213 000 €.
- Les charges d'amortissement sont de 28 000 €.

L'INVESTISSEMENT

BUDGET
D'INVESTISSEMENT

1 949 760 €

Les principales recettes

Autofinancement et amortissement (CH 021)	470 394 €
Autres fonds (CH 10)	1 085 546 €
Recettes d'amortissement (CH 040).....	28 000 €
Subventions (CH 13).....	97 835 €

Les principales dépenses

Les investissements bruts s'élèvent à **960 432 €**. Les principales opérations sont les suivantes :

Entretien des voiries	119 741 €
Entretien et isolation des bâtiments	201 859 €
Réfection de la toiture de la mairie	37 000 €
Bibliothèque.....	80 677 €
Extension de la salle des Associations.....	65 507 €
Mobilités douces	43 320 €
Aménagement du bourg / Les Plagnes	179 682 €
Economies d'énergies	36 578 €
Aménagement Espace de loisirs.....	30 540 €

Le budget 2023 reste cette année encore construit avec la prudence requise par le contexte financier national et la situation internationale.

Toutefois une gestion financière rigoureuse, la recherche systématique de subventions et les efforts d'économies constants sur les dépenses de fonctionnement ont permis de sauvegarder un niveau d'investissements encore satisfaisant et toujours orienté vers l'amélioration du cadre de vie, la conservation du patrimoine et l'offre de services aux Villadéens.

Ainsi, conformément à notre programme, des projets vont être terminés et/ou lancés cette année avec, parmi les plus importants, l'aménagement du site de la salle des fêtes, la fin de la modernisation de l'éclairage public, la création d'une voie douce à partir du Chemin de Mapias, l'entretien du patrimoine communal et des achats de bâtiments/terrains pour préparer l'avenir du village.

En conclusion le développement de notre village vers plus de modernité et de « mieux vivre à Lavilledieu » se poursuit de façon régulière, raisonnée et raisonnable, en particulier en terme de fiscalité communale.

Le budget ASSAINISSEMENT

Les principales orientations budgétaires sont les suivantes :

- **Respect de l'arrêté du 6 août 2017 relatif aux modalités de calcul du plafond de la part de l'abonnement non proportionnelle au volume d'eau consommé,**
- **Début des travaux de la seconde tranche d'assainissement public du quartier de « Bayssac »,**
- **Curage de 2 nouveaux lits d'épandage.**

L'EXPLOITATION

BUDGET
D'EXPLOITATION

681 770 €

Les principales recettes

Report de l'exercice 2022 (CH 70).....	184 645 €
Branchements (CH 70).....	390 000 €
Amortissements des subventions (CH 42).....	69 110 €
Prime épuration (CH 74).....	7 500 €

Les principales dépenses

Gestion de la STEP et des PR (CH 011).....	169 000 €
Dépenses imprévues (CH 022).....	20 000 €
Charges d'amortissement (CH 042)	133 100 €
Autofinancement (CH 023).....	308 070 €
Remboursement des intérêts de la dette (CH 66).....	32 000 €

L'INVESTISSEMENT

BUDGET
D'INVESTISSEMENT

934 283 €

Les principales recettes

Report de l'exercice 2022	487 386 €
BFCTVA et excédent d'exploitation (CH 10).....	5 827 €
Autofinancement (CH 021)	308 070 €
Amortissement (CH 021)	133 000 €

Les principales dépenses

Capital de la dette.....	63 000 €
Amortissement des subventions (CH 040).....	69 110 €
Entretien de la STEP.....	85 286 €
Réseaux d'égout divers	160 790 €
Extension des réseaux « Bayssac »	511 937 €
Achats de terrains.....	44 160 €

La dette

Aucun emprunt contracté sur 2023.

Capital restant du au 31/12/2023.....	520 116 €
Annuité 2023 (31 729 € intérêts / 62770 € capital)	94 499 €

Quelques événements qui ont marqué la commune ces derniers mois.

La vie communale



DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le 18 janvier, les bibliothécaires se sont réunies pour évoquer différents sujets en lien avec le fonctionnement interne.

Le 22 février, une rencontre entre élus et responsables a permis d'évoquer divers points dont le probable déménagement dans l'ancienne supérette après quelques travaux. La discussion a aussi porté sur la nécessité de travailler de manière plus étroite avec la médiathèque d'Aubenas.

Mercredi 10 mai, Hélène Meynadier-Morel, connue sous son nom d'auteur Malvina Malige, est venue parler de son dernier livre « D'Amour et de Soie » dont l'histoire se passe en grande partie à Aubenas et Mercuer aux temps des moulinaages.

Depuis le début de l'année, conscients des dangers du feu, des habitants du lotissement de Champeyraud se sont mobilisés pour débroussailler des parcelles laissées à l'abandon alors qu'elles sont à proximité des habitations. Bravo aux diverses familles qui sont intervenues.





15 JANVIER

En début d'année, les membres du CCAS ont remis aux collégiens des tickets cinéma offerts par la commune lors d'une rencontre autour du verre de l'amitié. Une initiative très bien accueillie par les jeunes et leurs parents. A renouveler !



19 MARS

Le 19 mars, une quarantaine de personnes a assisté à la commémoration du Cessez-le-feu en Algérie, avec dépôts de gerbes au monument aux morts et sur la tombe de François Guey, moments de recueillement et lecture des messages officiels.



3 MAI

Le 3 mai, la municipalité a invité la population à faire connaître ce qu'elle souhaite voir se réaliser sur le terrain des Conchis (1,8 ha) acheté il y a quelques années dans l'optique d'en faire un cœur de village attractif et accueillant.



8 MAI

Une soixantaine de personnes a assisté à la cérémonie du 8 mai. Trois enfants ont accompagné le maire Gérard Saucès et Paul Duffaud, le président du Comité local de la FNACA, pour le dépôt de gerbe devant le Monument aux morts.



23 FÉVRIER

Le Sous-préfet, Patrick Leverino, a rencontré le maire et des adjoints pour évoquer avec eux les dossiers en cours et les financements possibles pour les projets.



10 AVRIL

Le 10 avril, dans le cadre de la troisième édition de sa journée solidarité, la Menuiserie Ardéchoise est passée remettre des fleurs aux résidents de Jean-Hélène, fleurs collectées auprès d'enfants en échanges de chocolats.



19 AVRIL

Le 19 avril, le parc photovoltaïque de la CNR, raccordé depuis décembre 2022, a été inauguré à la ZAE « Lucien Uzias » en présence de nombreuses personnalités. D'une puissance de 5 Mwc, cette centrale solaire de 10 ha est composée de 10 290 panneaux. Elle a la capacité de produire annuellement 7,5 gigawatts heure (GWh) d'électricité renouvelable, soit l'équivalent de la consommation électrique de 2 900 habitants chauffage inclus.



17 MAI

Le 17 mai, les élus ont reçu Chantal Laurent, employée aux écoles, à l'occasion de son départ en retraite. Cette employée appréciée pour son travail et sa gentillesse était entrée au service de la commune comme contractuelle en 2002. Titularisée en 2009, elle a cessé son activité le 1er avril 2023.

La vie des associations



7 FÉVRIER

L'**AUTOMNE VILLADÉEN** a élu son bureau : Josette Kappel (Présidente), Simone Bertotto (Vice-présidente), Anna Carrara (Trésorière), Raymond Dussap (Trésorier adjoint), Marie-France Del-Rey (Secrétaire), Jany Dugas (Secrétaire adjointe). Josiane Charton et Mireille Chauvet sont responsables des sorties randonnées du lundi après-midi. Jeanine Sabatier est responsable des jeux. Eliette Julien, Bernadette Charre et Eliane Ganivet sont membres.



25 FÉVRIER

L'assemblée générale de **RÉCRÉATIVITÉ** a permis d'annoncer les nombreux projets et de renouveler son bureau avec André Vallet (Président), Jacqueline Laurent (Trésorière), Martine Botella et Danièle Méjean (Secrétariat).



8 AVRIL

BARRY PÉTANQUE a proposé sa traditionnelle vente de boudin au Caveau des Vignerons de Montfleury lors de la sortie des vins blancs.

Petit tour d'horizon de l'actualité des associations villadéennes.



24 FÉVRIER

L'assemblée de **LA TRUITE COIRONNAISE** a permis au président, Dorian Duivon, de revenir sur cette année compliquée à cause de la sécheresse. Il y a donc eu peu de lâchers mais les pêcheurs en ont profité pour faire du débroussaillage, nettoyer et réparer les installations.



18 MARS

L'association villadéenne **L'ENCHANTERESSE** a joué son nouveau spectacle musical « Fiction city » à l'Espace Rionis à Ruoms.



1^{ER} MAI

Les **BOULISTES VILLADÉENS** sont restés maîtres sur leurs terres. Daniel Ozil et Erick Souche (Lavilledieu /Aubenas) ont remporté cette édition sur le score de 8 à 5 face à la famille Tendil père et fils, Jean-Luc et Clément (Lavilledieu).



Depuis le début l'année, Yaka a été sur tous les fronts avec une conférence sur les batraciens en janvier, une sur les odonates en février, une rencontre avec Éric Lapierre, horticulteur local en mars, un concert avec Hélène Deschamps toujours en mars, un troc « Graines et plantes » en mai, un documentaire sur la Patagonie et une rencontre solidarité avec les réfugiés ukrainiens de Darbres en juin.



26 MAI

Suite à l'assemblée du 26 mai, le bureau de l'**ACCA** se compose de Didier Paradis (Président), Alain Court (Vice-président), Mathieu Auzas (Trésorier), Luc Moh (Secrétaire), Maurice Haubert et Nicolas Tekielski (Membres).



19 MAI

L'assemblée de **PADEVIN** (Pour l'Aide au Développement du Village Nzenglah au Cameroun) a permis à son président, Clément Atemkeng, de retracer l'activité 2022 et d'envisager les actions 2023.



12 MAI

Suite une nouvelle fois aux conditions météorologiques, **LES ENFARINÉS** ont dû abandonner le cloître pour se produire à la salle des fêtes de Lussas. Ils reviendront dans leur lieu de prédilection le mercredi 21 juin pour une scène ouverte lors de la fête de la musique.



2 ET 3 JUIN

En deux soirées, près de 600 personnes ont assisté au spectacle de danse des divers ateliers animés par **CHARLÈNE MEYSSONNIER** à l'ancienne fabrique.



24 MAI

Jean-Luc Philippe, propriétaire de la piste des Persèdes, a procédé à la remise des diplômes de l'**EFK (ECOLE FRANÇAISE DE KARTING)** dont il est le moniteur : dix Volants de bronze, six Volants d'argent et trois Volants d'or.



14 MAI

L'équipe fanion de l'**ASSOCIATION SPORTIVE DE BERG-HELVIE** a obtenu son billet pour la D1, plus haut niveau Drôme Ardèche de football en s'imposant 7 à 0 face au FC Diois.



Travaux & AMÉNAGEMENTS



Comme l'an dernier, deux lits des dix lits de séchage des boues de la station d'épuration ont été vidés.



Dans le cadre d'un réaménagement de la Salle des Associations et de ses abords, les employés communaux ont abattu toutes les impressionnantes haies qui s'y trouvaient.



Dans le cadre de l'entretien des bâtiments et de la sécurité, les Services techniques ont procédé au changement de plusieurs blocs lumineux d'issue de secours.



Les réunions de chantier pour les travaux d'assainissement du quartier Bayssac s'enchaînent régulièrement.



Plusieurs ponts ayant été endommagés sur le Chemin de la Serre lors du passage d'une moissonneuse, une équipe de maçons les a remis en état afin de sécuriser ces passages.



L'aménagement de la liaison reliant la RD 224 à la Rue Claude Constant s'est terminé avec la plantation des espaces verts.



Les employés communaux ont entrepris un important travail de débroussaillage sur la butte située au-dessus de l'abribus en face la stèle et sur le bord de route menant au lotissement des Chênes. Un vieux mur en pierre enseveli sous les broussailles a été ainsi dégagé.



Le jointoiment des façades de la dernière partie du couvent achetée par la commune est désormais terminé. Il a nécessité l'emploi d'un très grand échafaudage.



Le réservoir d'eau potable actuel étant très fuyard, le Syndicat Mixte Olivier de Serres en crée un autre au-dessus de Chabrols.



Afin de perturber le moins possible, les travaux de rénovation de la RN102 ont été réalisés de nuit.



La pergola de la Salle des Associations a été refaite à neuf avec de nouvelles canisses.



Autour du boulodrome et du pétanquodrome, l'entreprise de Dominique Benoît est venue broyer les souches des haies abattues récemment.



Les travaux de nettoyage des onze tombes reprises suite à leur abandon ont commencé au cimetière.



Gérald et Malo : Quel binôme opérationnel !

Pompier depuis 1998 à Saint Jean le Centenier et depuis 2006 à Lavilledieu, Gérald Dallanegra est aussi membre de PUI (Pompier de l'Urgence Internationale) de Limoges. Il s'agit d'une ONG française agréée INSARAG (International Search and Rescue Advisory Group) qui intervient pour porter secours et assistance aux pays victimes de catastrophes naturelles ou humanitaires. A ce titre, il est intervenu du 6 février (jour du séisme turc) au 16 février dans le sud-est de la Turquie à Kahramanmaras avec son chien Malo, un Berger Belge Malinois de 6 ans et demi qu'il entraîne depuis qu'il a l'âge de deux mois.

La mission de ces pompiers s'effectue en quatre temps : envoi des chiens, les chiens marquent (ils n'aboient que lorsqu'ils trouvent des personnes vivantes), déblaiement et évacuation de la victime. Lors de ce déplacement, ils étaient 3 chiens et 36 pompiers dont des infirmiers et des médecins. Malo a trouvé deux victimes vivantes, une jeune fille de 16 ans et une dame de 67 ans.

Fin mai, à la mairie de Paris, Malo a reçu la médaille de héros 2023 délivrée par la société centrale canine pour la bravoure dont il a fait preuve dans les opérations de sauvetage après le séisme en Turquie.

Les Pompiers

Les pompiers villadéens étaient présents avec le formateur, l'adjudant-chef Hervé Bonnaud et les conducteurs de véhicules pour des exercices de lutte contre le feu, incendies de maison, incendies urbains, simulation de fuite de gaz à la ZAE (Zone d'Activité Économique) Jeanne d'Arc, ancienne fabrique, ZAE Lucien Auzas, Ets Hargas, Travaux Publics Audouard à Chabrols, îlot commercial des Clots (caveau des Vignerons de Montfleury).



Feu de voiture à la ZAE.



Sur le Chemin de la Serre, une manœuvre a eu lieu fin mai sur une simulation d'accident.



différentes avec les Bomberos (pompiers locaux entièrement formés) et leur expérience humaine pour le Villadéen qui était déjà parti en

ers

Une nouvelle fois, le CIS local a accueilli une formation du Groupement Sud à la caserne du pont d'Auzon au mois d'avril.



adjudant-chef Mathias Cauvin, le responsable du véhicules. Les manœuvres (feux de voiture et de se sont enchaînées sur la commune (cloître, salle sner et Bernard, camping de l'Auzon, dépôt des s, Arzac Tourisme et Scierie Charre) et aux alentours



Evacuation de victime lors d'un feu.



Les pompiers ardéchois au Chili

Pompier depuis 2015, le jeune Lucas Ribes (24 ans), vient de vivre une expérience enrichissante. Il a fait partie des cinq pompiers ardéchois envoyés avec du matériel de forestage en renfort au Chili pour lutter contre les incendies qui y ont fait rage. Parti le 13 février de Marignane, le groupe de 80 est arrivé à Santiago après 16 heures de vol. Il leur a fallu encore 7 heures de bus pour arriver à Pitrufquen où ils ont passé trois semaines.

Lucas Ribes a pu découvrir des méthodes de lutte (et bénévoles) qui ont très peu de moyens. Ce fut une belle année en Corse l'année dernière.



Le tri, c'est fantastique !



Le 6 avril, Max Tourvieille, président de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas, et Gérard Saucles, maire de Lavilledieu, ont visité le site Maltha de traitement du verre sur la ZAE Lucien Auzas.



Les premiers conteneurs pour personnes à mobilité réduite ont été installés sur la commune à l'Espace René Avond.



Poules ou compost ?

Pour permettre aux particuliers de respecter la loi devant s'appliquer au 1er janvier 2024 concernant l'interdiction de mettre les biodéchets dans la poubelle classique, le Sidomsa invite à généraliser l'utilisation de poules quand c'est possible ou l'usage du compostage individuel qu'il soit au fond du jardin ou dans un composteur.

Le bio seau permet de transférer les matières fermentescibles de la cuisine au composteur.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

- Chaque ramassage est limité à 3 encombrants.
- Il est impératif de s'inscrire au 0800 07 60 15.

Prochains passages :
Lundi 26 juin 2023
Lundi 24 juillet 2023.

La vie des écoles



CARNAVAL DES ÉCOLES

Le carnaval des écoles organisé par l'Amicale Laïque a connu un gros succès avec énormément de participants.



Petit exercice de confinement à l'école maternelle. 8'30" pour que toute la procédure soit en place, comme le calfeutrage des arrivées d'air avec des rouleaux d'adhésif.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Trois jeunes animateurs de l'Ecole de Conduite Française de Valence sont intervenus auprès de 29 CM1 pour une journée de sensibilisation à la sécurité routière. Trois thèmes ont été abordés : l'enfant piéton, l'enfant à vélo et la ceinture de sécurité.



Les écoliers avaient choisi le nom de leur école : « Les Ecoles de l'Auzon ». Il est désormais affiché sur la façade.



Cette année le carnaval était accompagné musicalement par les percussions de la batucada « Bahiavi » de Villeneuve-de-Berg.

L'offre de santé se développe.



Prolongement du pôle médical ouvert en 2021, le pôle paramédical a été inauguré récemment.

Ayant reçu diverses demandes d'installations pour du paramédical, les concepteurs du pôle santé ne pouvant mélanger les deux ont fait le choix d'édifier un second bâtiment pour répondre à ces demandes dans le but de développer l'offre de santé sur la commune.



D'un côté, on y trouve cinq cabinets paramédicaux dont un de 20 m² qui est encore libre. Prévue initialement pour accueillir des télécabines d'ophtalmologie, l'autre partie de 90 m² est libre.

PHOTO : LES QUATRE PREMIERS OCCUPANTS DU PÔLE PARAMÉDICAL EN COMPAGNIE DU MAIRE



Maude Dallard-Sauvêtre •
PSYCHOMOTRICIENNE DIPLÔMÉE D'ÉTAT

Spécialisée dans les réflexes archaïques, sa clientèle va actuellement de 16 mois à 82 ans (Bébés, enfants adultes, seniors, sportifs, artistes). Originaire de Saint Marcel d'Ardèche, elle réside à Saint Jean le Centenier.

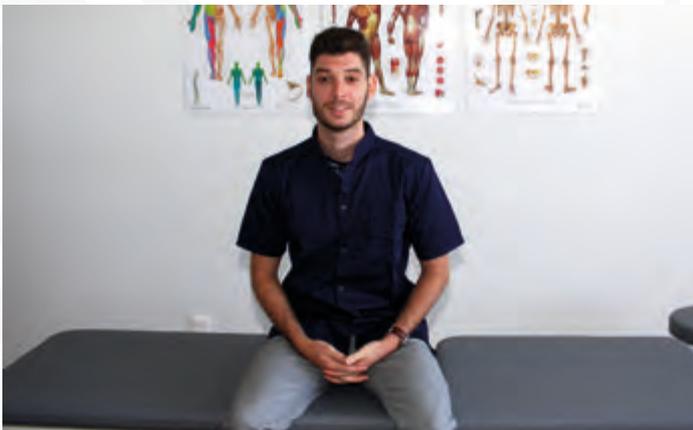
SUR RENDEZ-VOUS AU 06 76 04 93 49.



Valentine Durieux •
DIÉTÉTICIENNE, NUTRITIONNISTE, BIEN-ÊTRE

Diplômée depuis cinq ans, cette Couquoise habite désormais Mirabel.

SUR RENDEZ-VOUS AU 07 88 91 39 12.



Dylan Fontanillas • OSTÉOPATHE

Nous vous l'avons présenté dans la lettre d'octobre 2022. Il exerçait, à l'époque, au-dessus de la pharmacie.

OSTEOFONTANILLAS@GMAIL.COM OU 06 79 08 23 79.



Isabelle Sourget • PSYCHOTHÉRAPEUTE

Spécialisée en EMDR, hypnose et thérapie narrative, elle avait un cabinet sur Rennes avant de s'installer à Saint-Paul-Trois-Châteaux puis à Lavilledieu.

06 63 42 72 75

L'agenda

JEUDI 15 JUIN 2023

Spectacle « Des pieds et des mains »
pour célébrer la fin des cours
au cloître Saint Martin, à 19h00.

SAMEDI 17 JUIN 2023

Fête des écoles
organisée par l'Amicale Laique, sur
le plateau sportif, l'après-midi et en
soirée.

MARDI 20 JUIN 2023

Conseil municipal
à la mairie, à 20h00.

MERCREDI 21 JUIN 2023

Scène ouverte des Enfarinés
pour la Fête de la Musique
au cloître, de 19h00 à 21h00.

SAMEDI 24 JUIN 2023

Repas à thème
proposé par l'Automne Villadéen
à la salle des Associations, à midi.

DIMANCHE 2 JUILLET 2023

Concert d'été
par l'Harmonie de Aubenas-Vals
au cloître Saint Martin, à 20h30.

JEUDI 13 JUILLET 2023

**Feu d'artifice et retraite aux
flambeaux**
à 22h30.

VENDREDI 21 JUILLET 2023

Concours de pétanque
de l'ACCA (Chasse)
à la salle des Associations, à 18h00.

DU 24 AU 29 JUILLET 2023

Les Nocturnes du Cloître
avec Côté Cour (programmation en
cours).

SAMEDI 12 AOÛT 2023

Concert piano/voix
avec Yaka, au cloître Saint Martin, à
20h00.

JEUDI 17 AOÛT 2023

Cinéma sous les étoiles
au cloître saint Martin, dès la tombée
de la nuit.

DIMANCHE 20 AOÛT 2023

Brocante
organisée par l'Amicale Laique
sur le Barry.

JEUDI 24 AOÛT 2023

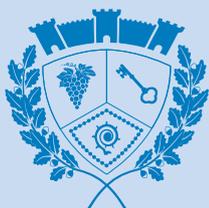
**Concert
« Les Rendez-vous des Princes »**
au cloître Saint Martin, à 21h00.

VENDREDI 25 AOÛT 2023

Commémoration
À 18h 30, cérémonie de
commémoration des tragiques
événements qu'a connus Lavedieu
les 25 et 29 août 1944, à la stèle érigée
en hommage aux victimes de ces
deux journées. Elle sera suivie d'une
collation dans la cour de l'école
maternelle.

LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023

Rentrée scolaire



Urbanisme & civisme

RAPPEL SUR LA TAILLE DES HAIES

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à deux mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage. En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire) qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



DÉMARCHES D'AUTORISATION D'URBANISME

La Mairie reste votre guichet unique en charge de la réception des DAU (Demande d'Autorisation d'Urbanisme). Elle peut ainsi vous remettre les formulaires et vous donner des indications sur les délais de l'instruction. Vous pouvez également déposer votre demande en ligne. Le service Urbanisme pourra vous renseigner sur de nombreux points (zonage, n° parcelle, type de demande à déposer...), sur les éventuelles servitudes à respecter et les possibles taxes applicables à votre projet. Vous pouvez également consulter sur place les documents d'urbanisme de la commune. Le service instructeur de la CCBA ne reçoit que sur rendez-vous pour l'étude d'avant-projets et uniquement sur sollicitation de la mairie.

LE SERVICE URBANISME EST OUVERT LE LUNDI, MARDI ET JEUDI DE 8H30 À 12H00 ET L'APRÈS-MIDI SUR RENDEZ-VOUS DE 14 À 17 HEURES.

PLUS D'INFOS SUR [HTTPS://WWW.LAVILLEDIEU-ARDECHE.FR/URBANISME/](https://www.lavilledieu-ardeche.fr/urbanisme/)

ATTENTION AUX LINGETTES !

Les interventions de débouchage des conduites d'assainissement se multiplient et coûtent cher. La plupart du temps ce sont les lingettes qui en sont la cause. Elles sont peut-être biodégradables dans le temps mais pas dans les circuits d'eaux usées.



PHOTOVOLTAÏQUE

Les administrés sont informés que pour les dépôts de déclaration préalable concernant la pose de panneaux photovoltaïques, le service est submergé de demandes établies par les administrés ou les organismes démarcheurs voire les deux. Lors du devis, le dépôt d'une autorisation d'urbanisme ne s'établit uniquement que si les travaux sont commandés et visés par l'entreprise mandataire.



ACHAT DE VÉLO SUBVENTIONNÉ

La prime à la conversion 2023 a été augmentée pour inciter les citoyens à se diriger vers la transition énergétique. Si vous achetez un vélo classique ou électrique vous pouvez, si vous répondez aux différents critères d'éligibilité, disposer d'une aide financière. Pour les citoyens résidant en France et présentant des ressources inférieures à 14 089 euros, ou encore en situation de handicap, vous pouvez prétendre à cette aide.

Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de déposer sa demande sur le site <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/> dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.